

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL

N°21

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Date de convocation :	21/11/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	9
Nombre de membres présents :	8	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention :	0

L'an 2024, le 27 novembre, Le Conseil Municipal de FREGOUVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur le Maire, DAROLLES Jean-Claude

Présents : M. ARIES Eric, M. DAROLLES Jean-Claude, M. DUPOUX Florian, M. PERES Nicolas, M CAUBET Bernard, M DALDOSSO Michel, M BAYONNE Nicolas, Mme CUVILLIER Pascale.

Procurations : Mme ARIES Marlène a donné procuration à M ARIES Eric

Absents : M DESSOLAS Charly, Mme PINAREL Cynthia, Mme ARIES Marlène

Excusés :

Secrétaire de séance : M DALDOSSO Michel

Objets : DM

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
203 (20) : Frais d'études, rech. & dév. & fr	1 672,18		
2131 (21) : Bâtiments publics	-1 672,18		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par DAROLLES Jean-Claude, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 28/11/2024 et de la publication le 28/11/2024

A FREGOUVILLE, le 28/11/2024

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance

